



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

MARS 2012

Piégeage des frelons

C'est la bonne période pour poser les pièges, jusqu'à fin avril. Les femelles des frelons asiatiques circulent actuellement, susceptibles de fonder un nouveau nid.

Le piège sélectif proposé par le Foyer Rural ne retient que les frelons asiatiques. Son prix de vente (2 €) sert à financer le matériel, notamment pour la destruction des nids. Vous pouvez vous procurer ces pièges au secrétariat de mairie.

Préparation des élections

Les élections auront lieu les :

- 22 avril et 6 mai pour la présidentielle,
- 10 et 17 juin pour les législatives.

Si vous êtes contraint de voter par procuration, la démarche peut s'effectuer à la gendarmerie. Vous devez vous présenter en personne avec un justificatif d'identité, désigner librement la personne qui votera à votre place. Celle-ci doit être inscrite dans la même commune et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France. Détails :

http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/voir_document:F1604.xhtml

Prévention routière

La séance d'information par la Prévention routière, proposée dans le précédent Amassa, peut intéresser toutes les tranches d'âges car le Code de la route a évolué. Nous vous demandons d'indiquer votre intérêt au secrétariat de mairie : nous organiserons une séance si le nombre de réponses parvenues est suffisant.

Eclairage public

Une réflexion a été engagée sur l'éclairage public, en vue d'éventuelles économies par une extinction nocturne ; nous avons considéré plusieurs aspects. Nous avons tenté de cerner les souhaits de la population par une enquête dans Amassa, nous nous sommes renseignés sur les recommandations juridiques auprès de la Maison des Communes, enfin l'aspect économique et technique a été confié au bureau d'ingénierie conseil Seca Ingénierie.



L'enquête dans Amassa montre une sensibilité d'un certain nombre d'entre vous à cet aspect d'économies d'énergie ; toutefois une partie notable des réponses se prononcent pour le maintien de l'éclairage nocturne (15 réponses sur 36 parvenues).

De son côté, la Maison des Communes nous déconseille une extinction générale, la commune pouvant par la suite être rendue responsable en cas d'accident qui surviendrait aux carrefours les plus importants.

Le cabinet d'étude consulté a chiffré l'économie de consommation, en cas d'extinction sur le créneau minuit-5 h et sur une partie du réseau. L'économie serait de 5% sur la consommation globale (5 636 € TTC en 2011) soit 281,80 € TTC par an. Mais pour mettre en oeuvre un tel dispositif, il faudrait équiper les réverbères appropriés d'horloges de commandes, se traduisant par un investissement global de 2 870 € TTC.

D'autres conclusions de cette étude sont intéressantes : « Sous l'aspect énergétique, le rendement moyen des appareils d'éclairage est correct mais des économies sont envisageables en remplaçant certaines sources lumineuses et certains appareils ainsi qu'en ajoutant certains systèmes de gestion des allumages. »

La conclusion du Conseil est que la coupure d'éclairage nocturne dans les conditions mentionnées n'est pas dans l'immédiat la solution la plus adaptée pour réaliser des économies de budget. En revanche, le remplacement de certaines sources lumineuses vieillissantes et obsolètes sera envisagé.

☛ *Des mamans suggèrent que les enfants qui circulent le matin ou le soir dans la pénombre portent un brassard clair fluorescent, car les vêtements sombres à la mode rendent les enfants mal visibles.*

Au Conseil municipal : bilan et réalisations 2011

Le Conseil municipal réuni le 17 février a arrêté les comptes 2011. Le compte administratif (résultats 2011) est proche du prévisionnel.

○ Compte administratif de la commune

◆ Fonctionnement

Fonctionnement	Prévu	Réalisé	% réalisé/prévu	Différence en €
Dépenses réelles	374 250 €	363 686 €	- 2,80%	- 10 564 €
Recettes réelles	530 605 €	548 401 €	+ 3,40%	+ 17 796 €

◆ Investissement

Les dépenses totales d'investissement s'élèvent à 646 645 € pour les réalisations suivantes :

- réfection de la place de la Bielle,
- réhabilitation de la mairie (secrétariat mais aussi peintures intérieures et extérieures, agrandissement du local d'archives, réfection du WC public, du chauffage de la salle du bas et aménagement des extérieurs),
- interventions diverses sur les réseaux électriques, l'éclairage public, l'école et la voirie.

Ces dépenses ont été réalisées sans emprunt (une ligne de trésorerie a toutefois été ouverte, elle sera clôturée au mois de mai).

○ Compte administratif de l'assainissement

◆ Fonctionnement

L'augmentation des connections au réseau a permis de finir l'exercice en excédent de 25 808 €. En intégrant le déficit de l'année précédente, l'excédent s'élève à 8 149 €.

◆ Investissement

Le résultat 2011 fait apparaître un excédent de 11 264 €.

○ Endettement

- La commune avait un endettement de 434 958 € au 31/12/2011, soit moins de 6 ans d'endettement. Ce qui, par rapport aux autres communes, lui permet toujours de se situer dans le groupe dit « zone verte », celui des communes les moins endettées.

[Pour information, les différentes zones sont ainsi définies :

- *la zone verte : endettement inférieure à 6 ans*
- *la zone médiane : endettement de 6 ans à 10 ans*
- *la zone orange : endettement de 10 à 15 ans*
- *la zone rouge : endettement supérieure à 15 ans].*

Serge Mayans

- Commentaire du Maire : Cette situation correspond à la fin du cycle d'investissement que la commune avait engagé dans les années 90, pour la réhabilitation et l'aménagement des anciennes usines Palisses, l'assainissement du quartier Sansans et l'amélioration de la voirie. Cette situation à mi-mandat permettra de terminer les opérations que nous avons prévues dans notre programme pour cette mandature, en tenant compte bien entendu des nouvelles contraintes économiques.

Alain Sanz

Bibliothèque du Foyer Rural

Le 10 février, nous étions une douzaine pour déguster les crêpes avec des invités "surprise", ce fut un bon moment de convivialité. La permanence suivante a eu lieu

le 2 mars. A la date de parution d'Amassa, la prochaine permanence aura lieu le

6 avril entre 16 h et 18 h.

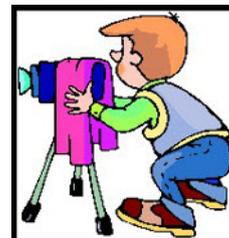
Vous serez reçus par Gérard et Christiane. Venez nombreux !

Projet d'exposition photo

Lors de la réunion de la Commission culturelle du 5 décembre, ouverte à la population, l'idée d'une exposition photo a été émise. Pour réfléchir à ce projet, des personnes intéressées se sont retrouvées le 13 février, comme annoncé dans le précédent Amassa.

Les objectifs de ce projet ont été définis :

- produire une animation pour le village,
- encourager la participation à un travail d'expression les Rébénacquois ou les habitants d'autres localités,
- montrer ce que l'on peut faire en photo, donner envie de faire autre chose que "la photo du copain",
- en cas de succès, envisager la création d'un club-photo ou d'un nouvel atelier du Foyer rural.



Le projet est ouvert à tous, y compris à ceux qui ont un matériel très simple (parfois seulement leur téléphone portable...).

Le Foyer rural a accepté de soutenir ce projet et nous l'en remercions.

Une nouvelle réunion est organisée le :

jeudi 29 mars à 20 h 30 à la mairie.

Nous invitons tous ceux, jeunes ou moins jeunes, qui sont intéressés par la photo à venir nous rejoindre pour faire avancer ce projet. A bientôt !

Manifestation culturelle

Nathalie Javaloyès et Christine Drouillard présentent leurs oeuvres de sculpture et photographie à la Commanderie de Lacommande les

**mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h,
du 3 au 11 mars.**

Entrée libre.



Un concert de chœur basque

La première manifestation organisée cette année par la Commission Culture aura lieu le **dimanche 29 avril en fin d'après-midi à l'église de Rébénacq.**

Le chœur des basques de Pau, Lagunt Eita Maita sera notre invité. Retenez cette date dès maintenant ! Les détails seront donnés dans le prochain Amassa.

Objets perdus

Le mercredi 1^{er} février, a été perdue une chaîne d'attache d'environ 3-4 m pour chien, avec des mousquetons. Si vous l'avez trouvée, vous seriez bien aimable de contacter Nicole Andrieu, au 05 59 05 50 74. Merci d'avance !

Objets trouvés

Un pull noir a été oublié lors du repas des chasseurs dans la Salle Palisses le 25 février. Pour le récupérer, nous vous invitons à contacter Jacques BOUHOT au 05-59-05-51-83.

★ Le coin nature : des vanneaux chez nous !

La vague de froid exceptionnelle qui a sévi tout au long du mois de février nous a valu pendant une dizaine de jours la présence de *vanneaux huppés* à l'entrée de la Vallée d'Ossau. Reconnaisables en vol à leur silhouette noire et blanche et, de plus près, aux plumes en huppe sur la tête, ils sont en hiver plutôt cantonnés dans la moitié nord de la France. Mais le froid exceptionnel les a conduits à descendre nettement plus au sud cette année.



Un vanneau, sur nos coteaux, avec sa huppe caractéristique.

Pyrénéa Triathlon

Le changement d'heure se profile, la Pyrénéa avec... Cette belle épreuve sportive de la Vallée d'Ossau comporte toujours sa trilogie : course à pied de 18 km de Pau à Rébenacq, course en vélo de Rébenacq à Gourette, course à ski de randonnée Gourette-Cinto-Gourette. Le départ est donné à Pau à 9 h pour les individuels et à 9 h 15 pour les équipes.

Comme par le passé, nous faisons appel aux bonnes volontés :

- le vendredi 23 mars à partir de 18 h pour le montage du chapiteau,
- le samedi 24 mars à partir de 10 h pour la mise en place des barrières,
- le dimanche 25 mars à partir de 6 h 30 pour l'accueil des concurrents.

Toute personne souhaitant rejoindre le groupe de bénévoles peut contacter Alain Haure au 05 59 05 53 42.

La réunion de préparation des bénévoles est fixée

le vendredi 16 mars à 20 h 30 salle du Foyer de la Haute Bielle.

Merci à tous de votre présence.

Quand des anciens nous quittent.

Evoquer ceux qui nous quittent est un exercice délicat, car il est très difficile de donner à chacun au moment opportun la place qu'il mériterait. Qu'il nous soit permis, à l'occasion d'un nouveau départ dans notre communauté, d'évoquer plus globalement toute une génération : tout d'abord ceux qui ont travaillé aux carrières toutes proches du village. Un travail pénible et difficile, car ceux qui sont nés dans les années 20-30 ont connu, au moins en début de vie professionnelle, la période où les cailloux étaient cassés à la masse. C'était le cas par exemple d'Armand Mirande, décédé le 10 février dernier lors de la pointe de froid. Les broyeurs sont arrivés ensuite dans les années 50. Mais la sécurité n'était pas celle offerte par les poussoirs électriques, les retours de manivelle étaient alors redoutables : François Urban, qui nous a quittés après une longue maladie en juillet dernier, avait conservé toute sa vie le souvenir d'un bras cassé.

Il est frappant de ressentir combien les témoignages de ces aînés sont convergents : au milieu du 20^è siècle à Rébenacq, "on vivait très simplement, on travaillait beaucoup pour gagner peu ; on était nombreux, mais il y avait du travail pour tous. Et il y avait une solidarité". Est-ce un souvenir déformé par le temps ? Pourtant sur maints détails, nos aînés ont souvent une mémoire précise des détails vécus, des camarades avec qui l'on jouait au ballon - l'équipe des Bleuets de l'abbé Trouvé par exemple.



Plusieurs ont laissé le souvenir de « savoir rester à leur place avec modestie sans chercher à se mettre en avant ni à dénigrer les autres ». Ce témoignage nous a été rapporté sur Armand Mirande, mais sans doute n'était-il pas le seul de cette génération dans cet esprit. "Il rendait volontiers service aux autres, ou à la communauté". De son côté François Urban, qui vécut comme Armand toute sa vie place de la Bielle, se dévoua pour la collectivité, particulièrement dans le cadre du COFEST ou du club des Toujours Jeunes. La rénovation du Foyer réunit à la tâche différents représentants de cette génération : notamment Jean-Baptiste Moulat, Joseph Daroque, qui nous ont quittés ces dernières années, sans oublier Renée Haure. Tous avaient eu une vie de labeur dans laquelle on ne comptait pas ses heures, et ont su se dévouer pour la communauté.

Difficile de les citer tous, mais la communauté se souvient d'eux et leur rend hommage.

Ecrit à l'initiative et d'après le témoignage de plusieurs anciens que nous remercions, notamment M. Albert Guédot. Photo aimablement communiquée par M. Jean Priou.